SELHVA
Service
Expert
de Lutte
contre les
Hépatites
Virales
Alsace

JOURNEE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES HEPATITES

LES HEPATITES VIRALES :
SE FAIRE DEPISTER C'EST ETRE ACTEUR DE SA SANTE, POUVOIR CONTROLER OU GUERIR DE SA MALADIE

25 MAI 2016

Le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA)

En collaboration avec :

SOS hépatites Alsace

Inserm HepSYS

Strasbourg.eu eurométropole

Mulhouse

Et soutenu par :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Les Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ars Agence Régionale de Santé Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Sommaire

COMMUNIQUE DE PRESSE 3

Il vaut mieux être contaminé par la musique de Jewly que par le virus d'une hépatite! 4

Les hépatites B et C en quelques chiffres… 5

Le FibroScan 6

Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) 8

La politique de la Ville de Strasbourg en matière d'hépatites et de réduction des risques 9

La politique de la Ville de Mulhouse en matière d'hépatites et de réduction des risques 9

Affiche régionale avec des dessins réalisés par des usagers d'Argile 10

Programme des actions Bas-Rhin 11

Programme des actions Haut-Rhin 12

La situation épidémiologique en France 13

Hépatite B : l'essentiel 14

Hépatite C : l'essentiel 17

Les Centres de Dépistage et de Vaccinations 20

Les contacts Presse 21

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée Nationale de lutte contre les Hépatites

25 MAI 2016

sous l'égide du Ministère de la Santé

LES HEPATITES ET LES MALADIES DU FOIE: SE FAIRE DEPISTER C'EST ETRE ACTEUR DE SA SANTE, POUVOIR CONTROLER OU GUERIR DE SA MALADIE

La moitié des personnes ignore leur maladie qui est le plus souvent silencieuse. Les **hépatites chroniques B et C** concernent **500 000 personnes** en France**,** et **25 800 personnes en Alsace**. Trois fois plus de personnes sont séropositives aux hépatites virales B et C par rapport au VIH. En l'absence de dépistage et de traitements, ces hépatites chroniques peuvent évoluer vers **une cirrhose et/ou un cancer du foie.**
Une personne informée et dépistée réduit les risques de transmission du virus.

Le Rapport national de Recommandations sur la prise en charge des personnes infectées par les hépatites B et C **propose de réaliser les tests de dépistage systématiquement** avec celui du VIH**,** car il existe des facteurs de risque identiques**.**

Cette année nous proposerons ainsi **un dépistage des maladies du foie** par un **examen rapide et non invasif (le FibroScan)** ainsi que **l'orientation des personnes sur leur statut sérologique** des hépatites B et C et du VIH par **des Tests Rapides d'Orientation diagnostique (TROD)** en 20 à 30 minutes, au cours des journées du **25 mai et du 8 juin à Strasbourg** et plusieurs autres actions de prévention sur la période de mai à juin 2016.

A Mulhouse, 9 actions de prévention et d'information seront mises en place pour échanger avec la population sur cette même période.

Plus de **7 000 nouvelles contaminations surviennent tous les ans.** Plus de **2 000 sont évitables** grâce à **la vaccination contre l'hépatite B.**
Les hépatites B et C, sont **responsables de 4 000 morts** chaque année en France et d'**un mort toutes les 30 secondes** dans le monde ! C'est **plus que les accidents de la route,** et **12 fois plus que le Sida** aujourd'hui !

Les traitements actuels avec les antiviraux à actions directes **permettent de guérir 95% des patients atteints d'une hépatite C** avec l'élimination définitive du virus. Pour **l'hépatite B** les traitements permettent de contrôler la multiplication du virus et de **limiter la progression de la maladie**.

Informez-vous, Agissez, Faites un test !

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

JEWLY

SOUTIENT

SOS hépatites

ET AVEC ELLE, WE WILL ROCK L'HEPATITE !

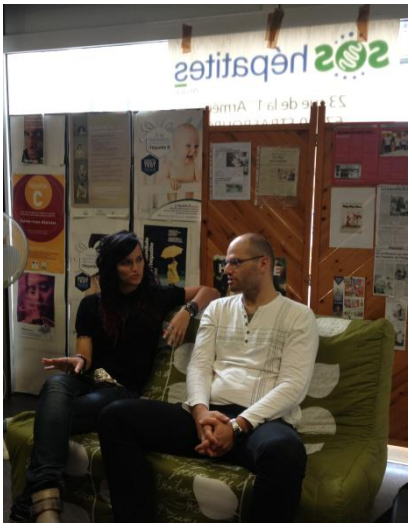

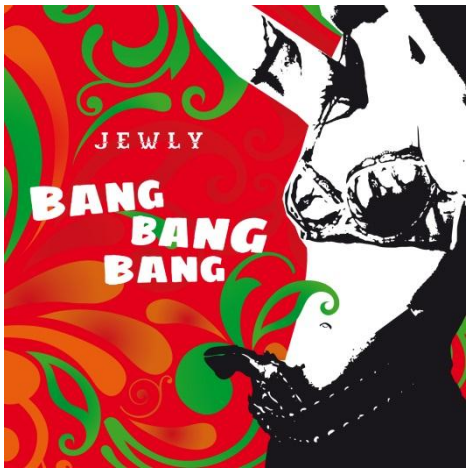

Il vaut mieux être contaminé par la musique de Jewly que par le virus d'une hépatite!

http://www.jewlymusic.com

En effet, Jewly apporte son soutien, touchée par les missions et les activités de l'association qui défend les intérêts des hépatants (malades atteints d'hépatite), leur apporte de l'écoute et du soutien, informe et prévient les risques de transmission de ces virus auprès des différents publics touchés.

Peu d'artistes ont le cran de s'engager dans la lutte contre les hépatites.

Jewly est une chanteuse du 21e siècle qui aborde les sujets du quotidien. Vectrice de ses colères, de ses amours, de ses peurs, de ses erreurs et de ses espoirs, sa voix, marinée dans un velours éraillé, dans une poussière soyeuse, dans une féroce douceur, vous racontera sa vie, celle de ses contemporains. Et vous finirez par chanter avec elle, parce que Jewly est contagieuse quand elle dépose à vos pieds l'offrande de son talent.

Jewly est d'autant plus sensible à la cause des hépatites du fait de sa collaboration avec son ami **Phil Spalding,** le bassiste qui a enregistré sur son Album "Bang Bang Bang", sorti en mars 2014 qui lutte contre les hépatites en Angleterre avec son association HepCPositive

Ils ont co-écrit la chanson « John DOE » pour inciter au dépistage des hépatites et à l'accès aux soins!

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les hépatites B et C en quelques chiffres…

France	Hépatite B	Hépatite C	VIH/sida
Nombre de nouvelles infections par an	2 578	4 400	6 500
Nombre de personnes en infection chronique	280 821	232 196	150 000
Nombre de décès par an **- imputables au virus (1)** **- associés au virus**	 1 327 1 507	 2 646 3 618	 396
Nombre de personnes ignorant leur séropositivité	154 000	100 000	50 000
Nombre de tests réalisés par an (2)	3 400 000 (Ag HBS)	3 400 000 (Ac anti VHC)	4 980 000

Prévalence (%)	Hépatite B	Hépatite C
Migrants (3) **moyenne endémicité** **forte endémicité**	 0,43 (Moyen Orient) 4,01 (Asie, Afrique,..)	 1,69 (Asie, Afrique,..) 10,17 (Moyen Orient)
Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) (4)	1,37	1,00
Détenus (5)	-	4,80
Population en situation de précarité (CMUc) (3)	1,80	2,49
Population psychiatrique (4)	-	7,00

Alsace	VHB	VHC
Prévalence (%) - **Population générale(6)** - **Usagers de Drogues (7)**	 1,12 -	 0,78 38,40
Nombre estimé de personnes ayant une infection chronique (3)	15 000	10 800
Nombre estimé de personnes ignorant leur séropositivité (3)	8 250 (55 %)	4 644 (43 %)

(1) BEH N°27 du 01/07/2008
(2) BEH N°19 du 21/05/2013 -Dépistage des hépatites B et C en France en 2010, enquête LaboHep 2010
(3) InVs, 2004,
(4) Rapport Dhumeaux, 2014,
(5) Prevacar, 2010,
(6) BEH N°27 du 01/07/2008
(7) SELHVA, 2016

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Le FibroScan

Inventé en 2005 par une équipe de médecins français, le FibroScan® est un appareil médical qui quantifie de façon instantanée et totalement non invasive l'élasticité des tissus du foie (fibrose), par la propagation d'ondes ultrasonores

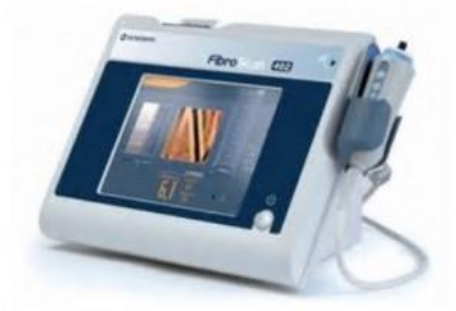

Le Principe :

Le principe utilisé va rejoindre la palpation clinique du foie par le médecin : **plus le foie est dur, plus la fibrose est importante.** Pour mesurer cette dureté nous allons utiliser l'élasticité qui correspond en physique, à la capacité d'un milieu à se déformer lorsqu'on lui applique une contrainte mécanique.

Plus un milieu est dur plus son élasticité augmente, ce qui peut paraître paradoxal dans le langage courant mais il s'agit ici de physique. Cette élasticité s'exprime en Kilo Pascal (kPa) comme pour une pression.

Pour mesurer cette élasticité du foie, le FibroScan® utilise l'élastographie impulsionnelle à vibration contrôlée, technologie brevetée (VCTE™) par Echosens® qui permet de mesurer la vitesse de propagation dans le foie d'une onde de choc.

En pratique, (schéma n°1) un capteur à ultrasons monté sur un système vibrant constituant le Vibreur, génère une onde sismique basse fréquence (50 Hertz) entre les côtes, à la surface de la peau. Cette technique est en effet la seule qui mesure l'élasticité à une fréquence prédéterminée et contrôlée (50 Hz) ce qui est primordial puisque l'élasticité augmente avec la fréquence.

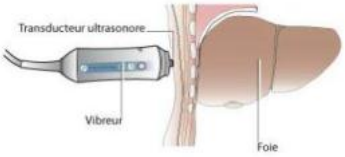

Schéma n°1 : Principe de la sonde du Fibroscan

La vitesse de propagation de l'onde sismique est mesurée par ultrasons par le Transducteur et dépend de la dureté de l'organe qu'elle traverse. La mesure obtenue permet de quantifier la dureté du foie : plus il est dur, donc fibreux, plus la propagation de l'onde est rapide.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

En résumé :

- Progression des ondes ultrasonores d'autant plus rapide que le milieu est dur, c'est-à-dire que la fibrose est importante
- Indolore, sans risque, et rapide (5 minutes)
- Résultat final (kPa) = médiane de 10 mesures
- Voir la vidéo

Concordance entre les scores d'élasticité hépatique (kPa) et les stades de fibrose selon la classification METAVIR

F4 *14,5*	Scores d'élasticité > **14 kPa** → Cirrhose : F4
F3 F4 *12,5* F3 *9,5*	**9,5 kPa** ≤ scores d'élasticité ≤ **14 kPa** → Fibrose sévère : F3
F2 *8,7* F1 F2 *7,1*	**7 kPa** < scores d'élasticité < **9,5 kPa** → Fibrose modérée : F1-F2
F0 F1 *kPa*	**2,5 kPa** ≤ scores d'élasticité ≤ **7 kPa** → Fibrose absente ou minime : F0-F1

Avantages [3, 5]	Facteurs limitants [1, 5]
Mesure globale de la fibrose	Accessibilité restreinte (peu de centres équipés de cet appareil)
Technique simple, rapide, indolore avec un résultat immédiat	Echec sans raison déterminée dans 5% des cas
Reproductibilité intra- et inter-opérateur excellente	Obésité (adiposité thoracique importante)
Acceptabilité par les patients	Ascite
Répétition facile de l'examen pour le suivi des patients	Etroitesse des espaces intercostaux (sujets âgés, maigreur)

Sources : www.soshepatites.org;, www.hépatoweb.com

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)

Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) du VHB, du VIH 1 et 2 et du VHC n'ont pas pour objectifs de remplacer les tests de dépistage existants, mais, de faciliter l'accès au dépistage. Ils sont des outils complémentaires particulièrement adaptés aux populations les plus exposées et qui n'ont pas ou peu accès aux structures de soins et aux dispositifs de prévention. Ces tests seront utilisés lors des actions de la journée nationale hépatites 2016 dans le cadre du programme de recherche FibroScan du SELHVA.

Le test que nous utiliserons pour **l'hépatite B** est le test VIKIA, revêtu du marquage CE, en cours d'évaluation par l'ANSM, le test de diagnostic rapide, à usage unique, est destiné à la détection de l'antigène HbS. Il est commercialisé en France par le laboratoire Biomérieux. La matrice utilisée est le sang capillaire, prélevé sur le côté du doigt. La durée totale du test peut de 15 à 30 minutes. http://www.biomerieux-diagnostics.com/vikia-hbs-ag

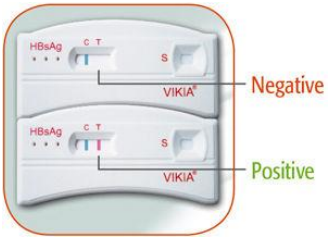

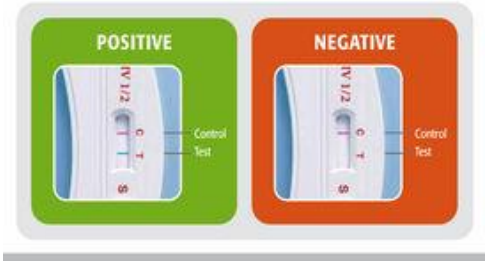

Le test utilisé pour le **VIH** sera le test VIKIA, revêtu du marquage CE, évalué par l'ANSM, il s'agit d'un test de diagnostic rapide, à usage unique, destiné à la détection des anticorps anti-VIH-1/VIH-2. Il est commercialisé en France par le laboratoire Biomérieux. La matrice utilisée est le sang capillaire, prélevé sur le côté du doigt. La durée totale du test peut varier de 20 à 30 minutes. http://www.biomerieux-diagnostics.com/vikia-hiv-1-2

Le test que nous utiliserons pour **l'hépatite C** est le test ORAQUICK HCV. Marquage CE. Evalué par l'ANSM, le test de diagnostic rapide, à usage unique, est destiné à la détection des anticorps anti-VHC. Il est commercialisé par le laboratoire Méridian Bioscience. Il peut être pratiqué sur sang capillaire. Manipulation très facile et résultats lisibles après 20 à 40 minutes. http://www.orasure.com/products-infectious/products-infectious-oraquick-hcv.asp

Etape 1 : collectez le sang	**Etape 2 : Insérez le test dans le tube**	**Etape 3 : Lire le résultat entre 20 à 40 minutes.**
Etape 1b : mélanger le réactif dans le tube		**Négatif** **Ligne dans la zone C** **Positif** **Ligne dans la zone C et dans la zone T**

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

La politique de la Ville de Strasbourg en matière d'hépatites et de réduction des risques

La Ville de Strasbourg est fortement investie dans le champ de la réduction des risques (RDR), dont la prévention de la transmission des hépatites par des pratiques à risques, aux côtés des acteurs associatifs, selon différentes modalités.
La réduction des risques représente près de 65% des subventions « Santé » allouées annuellement par la Ville.

Avec ses partenaires, la collectivité s'est impliquée pour accompagner des projets innovants : implantation d'un distributeur – échangeur de seringues en 2010 sur le quartier gare, création du dispositif OPALINE sur le quartier du Neuhof en 2012, soutien à la création de Maisons urbaines de santé comportant des microstructures médicales pour l'accompagnement médico-social des toxicomanes, soutien dès l'origine à l'expérimentation d'une salle de consommation à moindres risques dont l'ouverture est prévue à l'automne 2016.

La politique de la Ville de Mulhouse en matière d'hépatites et de réduction des risques

La Ville de Mulhouse porte un grand intérêt à informer, sensibiliser et accompagner les citoyens quant à la prise en charge autonome de leur santé. Une attention particulière est portée aux publics les plus éloignés du soin. La Ville s'engage tout au long de l'année sur des actions de prévention et de sensibilisation dans divers domaines. Les champs de la réduction des risques ainsi que de la santé sexuelle font partie intégrante du travail quotidien des équipes de terrain.

La collectivité s'engage et porte aux travers de plusieurs collectifs mulhousiens un travail partenarial notamment avec SOS Hépatites. Ces collectifs visent un large public (jeunes, personnes en situation de précarités, usagers de drogues, etc.), cela dans l'objectif de permettre à chacun d'obtenir l'information et l'accompagnement adapté aux problématiques auxquelles il doit faire face. Ils se traduisent également dans la co-construction et l'appropriation des messages de santé.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Affiche régionale avec des dessins réalisés par des usagers d'Argile

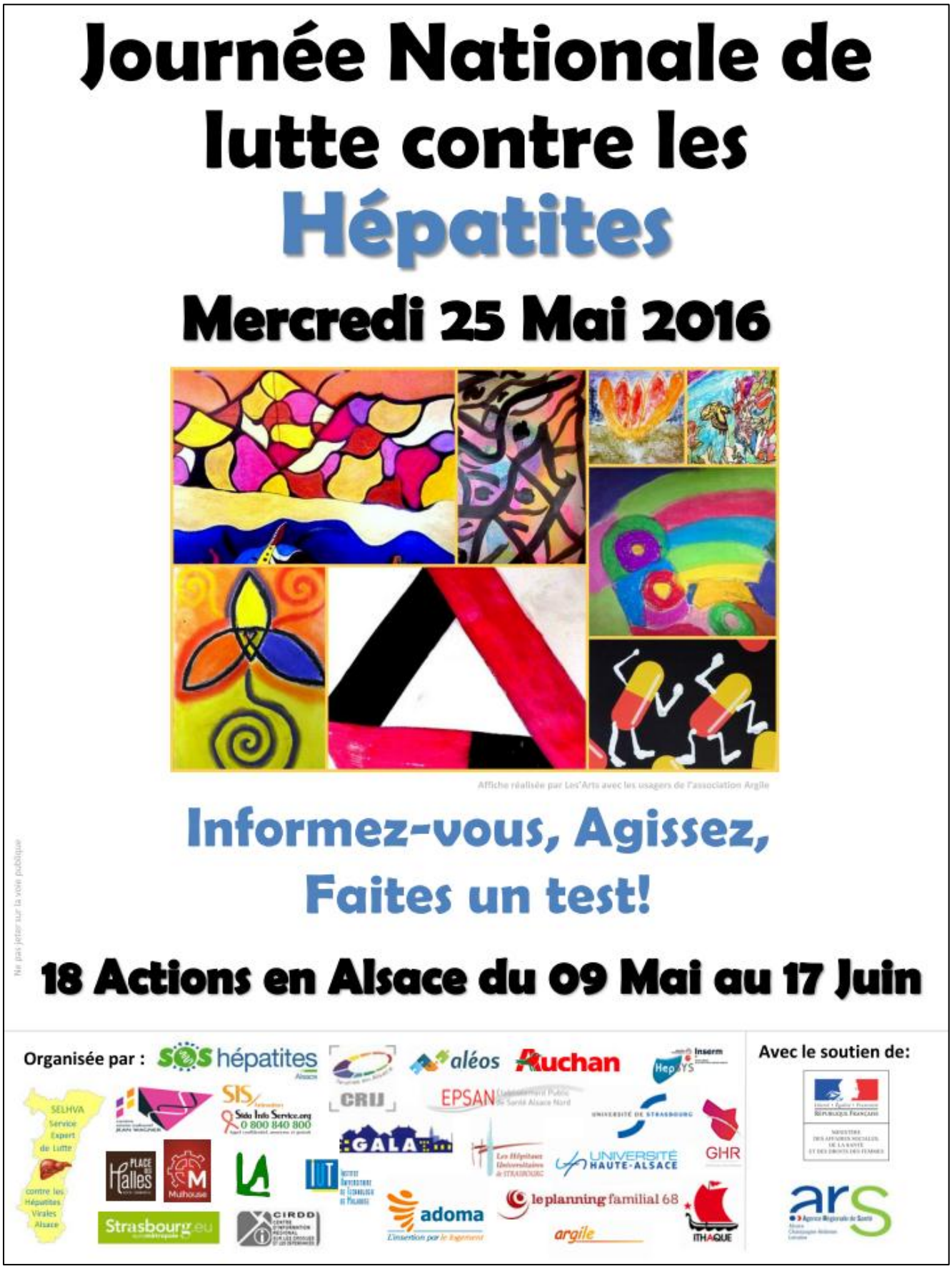

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Programme des actions Bas-Rhin

Date	Horaires	Lieu	Action
Mercredi 11 mai	14h-17h	Association GALA Strasbourg	Action d'information et de prévention auprès des usagers
Mardi 17 mai	10h-18h	Hall d'accueil du Nouvel Hôpital Civil des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Stand d'information **+ proposition de Dépistage des maladies du foie par FibroScan et TROD**
Mercredi 18 mai	10h-18h	Hall d'accueil du Site d'Hautepierre des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Stand d'information **+ proposition de Dépistage des maladies du foie par FibroScan et TROD**
Mardi 24 mai	10h-14h	Hall d'accueil de l'IUT Robert Schuman d'Illkirch	Stand d'information et de prévention auprès des étudiants
Mercredi 25 mai	10h-18h	Pont du Marché devant la Place des Halles Strasbourg	Stand d'information **+ proposition de Dépistage des maladies du foie par FibroScan et TROD**
Mercredi 1er juin	9h-20h	Centre commercial Place des Halles Strasbourg	Stand d'information
Mercredi 8 juin	10h-18h	Centre Commercial Auchan Strasbourg Hautepierre	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage des maladies du foie par FibroScan et TROD**
Lundi 13 juin	10h30-17h	EPSAN Brumath Self du personnel et cafétéria des résidents	Stand d'information et de prévention auprès du personnel et des résidents
Jeudi 16 juin	9h30-11h30	Association GALA Strasbourg	Action d'information et de prévention auprès du personnel

Le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA)

En collaboration avec :

Et soutenu par :

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Programme des actions Haut-Rhin

Date	Horaires	Lieu	Action
Lundi 9 mai	11h-14h	Université de Haute Alsace Campus Illberg à Mulhouse	Stand d'information et de prévention auprès des étudiants
Mardi 10 mai	13h-16h	Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) à Mulhouse	Stand d'information et de prévention
Lundi 23 mai	11h-14h	Université de Haute Alsace IUT à Mulhouse	Stand d'information et de prévention
Jeudi 26 mai	9h30-12h	Dispositif « Garanties Jeunes » au CRIJ à Mulhouse	Action d'information et de prévention auprès de groupes de jeunes de 18 à 25 ans relevant du dispositif « Garanties jeunes »
Jeudi 26 mai	14h30-17h30	Aléos, Résidence La Rochelle à Mulhouse	Stand d'information et de prévention auprès des résidents
Jeudi 2 juin	9h-11h30	Foyer Adoma, Résidence Le Soleil à Mulhouse	Stand d'information et de prévention auprès des résidents
Jeudi 2 juin	14h30-17h30	Résidence Vauban à Aléos à Mulhouse	Stand d'information et de prévention auprès des résidents
Jeudi 9 juin	10h-16h	Hall d'accueil du Centre Hospitalier Emile Muller à Mulhouse	Stand d'information et de prévention
Vendredi 17 juin	14h-15h30	Centre socioculturel Wagner à Mulhouse	Echange autour d'un café-santé à destination des habitants de ce quartier

Le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA)

En collaboration avec :

Et soutenu par :

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

La situation épidémiologique en France

Les hépatites virales sont mal connues du grand public. Combien en existe-il ? Comment se contamine-t-on ? Y a-t-il des traitements ? Ces infections sont-elles graves, voire mortelles ? Peut-on en guérir ? Autant de questions auxquelles peu de personnes peuvent répondre, y compris les professionnels de santé.

Pourcentage et nombre de personnes infectées dans la population française

Le virus de l'hépatite C (VHC) est 10 fois plus transmissible que le virus VIH. Celui de l'hépatite B (VHB) l'est 100 fois plus. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'en France 232 000 personnes sont infectées par le VHC et 280 000 par le VHB. **C'est 3 fois plus que le nombre de personnes séropositives pour le VIH/sida.**

En Alsace, 25 800 personnes sont infectées : **10 800** personnes ont une **hépatite C** et **15 800** une **hépatite B**. **C'est en Alsace que la fréquence de l'hépatite B est la plus élevée (2 fois supérieure à la moyenne nationale).**

Nombre de nouvelles infections annuelles

Il persiste un nombre important de nouvelles infections en France. Ainsi chaque année **2 600 nouvelles infections par le VHB et 4 400 nouvelles infections par le VHC surviennent**.

Connaissance du statut sérologique

En 2016 une personne infectée sur deux ignore qu'elle est contaminée par le VHB ou le VHC (55 % pour le VHB, 43 % pour le VHC). **Au total, ce sont 100 000 personnes pour l'hépatite C et 150 000 personnes pour l'hépatite B** qui ignorent qu'elles sont infectées.

Le nombre de découvertes fortuites (à l'occasion d'un bilan de santé, d'un examen médical, d'un don de sang, du dépistage au cours de la grossesse, etc) a augmenté durant ces dernières années.

Le dépistage tardif des hépatites diminue les chances de guérison ! Plus l'hépatite est dépistée tard, plus la maladie risque d'être sévère. Ainsi le dépistage doit être une priorité.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Hépatite B : l'essentiel

L'hépatite B en chiffres

L'hépatite B est l'infection sexuellement transmissible (IST) la plus répandue dans le monde et la plus meurtrière : 2 milliards d'individus, soit un tiers de la population mondiale, ont déjà été en contact avec le virus. 350 millions de personnes sont atteintes d'une hépatite chronique B et 2 millions en décèdent par an.

Le virus de **l'hépatite B est la deuxième cause de cancer** dans le monde **après le tabac**.

En France, la situation n'est pas moins préoccupante : plus de **3 millions[1] de personnes** ont été en contact avec le VHB et 280 000 ont une infection chronique par le VHB. En cas d'infection chronique et en l'absence de traitement, le risque d'évolution vers une cirrhose est de 20% dans un délai moyen de 10 à 20 ans et vers un cancer du foie de 40% dans un délai de 10 ans.

Les modes de contamination

Chaque année, 2 600 personnes sont nouvellement contaminées par le VHB et 1 300 personnes décèdent de leur infection.

Les principales causes de contamination sont : la transmission de la mère infectée à son enfant à la naissance, les relations sexuelles non protégées, les séjours dans les pays endémiques (Asie du Sud Est et Afrique subsaharienne), **l'entourage familial d'une personne infectée et l'usage de drogues par voie intraveineuse ou intranasale.** Le VHB peut se transmettre également à l'occasion de la réutilisation d'instruments qui ont pu être en contact avec le sang d'une personne infectée et qui n'auraient pas été correctement stérilisés, lors de certaines pratiques telles que le tatouage, le piercing, la scarification, lors de certains soins médicaux (cathétérisme cardiaque, endoscopie, hémodialyse…) ou esthétiques (épilation électrique, contour par tatouage)…
Pour éviter ces risques de transmission, l'application de nombreuses mesures a été imposée aux professionnels de santé concernés parmi lesquelles : le respect des précautions d'hygiène, la désinfection et la stérilisation adaptée, la généralisation de matériel à usage unique.

Le dépistage

Le dépistage de l'hépatite B est :

- **Obligatoire au 6ème mois de grossesse**. Le marqueur à rechercher dans le sang est l'antigène HBs (AgHBs).
- **Recommandé pour les partenaires sexuels et l'entourage proche** (vivant sous le même toit) de sujets atteints d'infection aiguë ou chronique par le VHB, les personnes infectées par le VIH ou le virus de l'hépatite C et, avant vaccination, pour les migrants de première ou seconde génération originaires de zones de forte endémie (Afrique subsaharienne et Asie du Sud Est).
- Il est également à réaliser avant de vacciner les personnes exposées à un risque d'infection : personnes originaires de pays où la maladie est fréquente, voyageurs dans les mêmes pays, usagers de drogue par voies intraveineuse ou intra nasale, personnes ayant des relations sexuelles non protégées avec des partenaires multiples.

[1] InVS, Prévalence des hépatites B et C en France en 2004

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

L'évolution de la maladie

Chez l'adulte, l'organisme va éliminer le virus spontanément dans les 6 mois suivant l'infection aigüe (90 à 95% des cas). Chez les enfants l'élimination du virus intervient plus rarement (10 % chez les bébés de 0-1 ans, et 70% chez les enfants de 1-4ans). On parle alors de guérison spontanée, puisque l'organisme a éliminé le virus de façon définitive sans traitement particulier. Cependant, chez 5 à 10% des patients adultes, l'hépatite B va persister et évoluer vers la chronicité après un délai de 6 mois.

L'hépatite B aiguë est le plus souvent asymptomatique. Elle peut provoquer des symptômes à type de syndrome pseudo-grippal (perte d'appétit, troubles digestifs, nausées, vomissements, fatigue…). Il existe rarement un ictère (jaunisse).

Les traitements antiviraux (l'**interféron pégylé** sous forme d'injections sous cutanées pendant 48 semaines, le **ténofovir** et **l'entécavir** administrés par voie orale pendant une durée indéfinie) permettent de contrôler la multiplication du virus et de prévenir les complications à type de cirrhose et/ou de cancer du foie (carcinome hépatocellulaire). Ils ne permettent pas d'éliminer le virus de l'organisme dans la mesure où ils ne sont pas actifs sur son réservoir dans le foie (ADN super enroulé).
Dans les prochaines années, de nouvelles molécules devraient améliorer les chances en vue d'une guérison virologique.

L'impact de la maladie

Les effets de la maladie (fatigue, anxiété, épisodes dépressifs, troubles du sommeil, de la concentration ou de la mémoire…) peuvent être très gênants pour les patients et avoir un impact plus ou moins important sur leur vie professionnelle, sociale, relationnelle, affective, sexuelle, sur leur santé physique ou sur leur bien-être psychologique. Etre aidé et accompagné par son entourage, par des travailleurs sociaux, des associations de patients et des médecins peut s'avérer indispensable pour repenser les projets familiaux et professionnels.
Tous ces acteurs travaillent en coopération afin d'accompagner le patient et son entourage dans la maladie.

La prévention des infections

Le VHB se transmet, le plus souvent lors de relations sexuelles non protégées et par contact avec du sang (seringues ou piercing par exemple). Il peut également être transmis à la fin de la grossesse et surtout au moment de l'accouchement si la mère est infectée. Pour éviter la transmission au nouveau-né, une sérovaccination est pratiquée à la naissance dans les 24 premières heures de la vie.

Contre l'hépatite B, la meilleure prévention est le vaccin. L'association SOS hépatites témoigne régulièrement des conséquences graves de l'hépatite B et **demande avec le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales que les pouvoirs publics relancent les campagnes de vaccination** auprès des personnes exposées.

56 % des nouvelles infections seraient évitables si les recommandations de vaccination étaient respectées.

La politique de vaccination contre le VHB en France prévoit la vaccination des personnes exposées à un risque élevé, des nourrissons, ainsi que le rattrapage pour les enfants et adolescents de moins de 16 ans.

En pratique, le vaccin est actuellement **:**

- **Obligatoire** pour les personnes exerçant une activité professionnelle les exposant à des risques de contamination dans un établissement ou organisme de soins ou de prévention, public ou privé.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

- **Recommandée** chez les nourrissons, chez les enfants et adolescents jusqu'à l'âge de 15 ans révolus, à raison d'une première injection chez le nourrisson à partir de 2 mois, complétée par 2 autres injections à 3 et 4 mois.
  Depuis 2008, le vaccin est proposé en une seule injection, chez les nourrissons, avec 5 autres vaccins « vaccin HEXAVALENT ». **Entre 2008 et 2011, la couverture vaccinale des enfants de 2 ans est passée de 47 à 72,7[2] %** en France**.**

- **Recommandée** également chez les personnes à risque élevé d'exposition :

- personnes ayant des relations sexuelles avec des partenaires multiples ;
- hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes ;
- partenaires sexuels et personnes de l'entourage proche (vivant sous le même toit) d'une personne infectée par le VHB ou porteur chronique de l'antigène HBs ;
- voyageurs et personnes amenés à résider dans les pays de moyenne ou de forte endémie ;
- usagers de drogues par voie intraveineuse et/ou intra nasale;
- patients adultes accueillis dans les institutions psychiatriques ;
- patients susceptibles de recevoir des transfusions massives et/ou itératives ou des médicaments dérivés du sang (hémophiles, dialysés, insuffisants rénaux), personnes candidates à une greffe d'organe, de tissu ou de cellules ;
- personnes détenues ;
- personnes qui, dans le cadre d'activités professionnelles ou bénévoles, sont susceptibles d'être en contact direct avec des patients et/ou d'être exposées au sang et autres produits biologiques, soit directement (contact direct, projections), soit indirectement (manipulation et transport de dispositifs médicaux, de prélèvements biologiques, de linge, de déchets). Il s'agit notamment des professionnels de santé, des secouristes, des gardiens de prison, des éboueurs, des égoutiers, des policiers, des tatoueurs, les professionnels de la petite enfance, etc.

La vaccination n'est bien sûr pas exclusive dans la prévention. Parmi les autres mesures comme pour l'ensemble des infections sexuellement transmissibles (IST), **le préservatif** tient une place primordiale dans la lutte contre l'hépatite B.

Il n'y a aucun risque de transmission dans la plupart des gestes de la vie quotidienne : s'embrasser, manger ensemble, partager le même verre, se serrer la main, etc., sont sans risque. Il faut simplement éviter le partage de certains objets de toilette tels que rasoir, brosse à dents, coupe-ongles…

[2] Certificats de santé du 24ème mois, Drees-InVS

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Hépatite C : l'essentiel

L'hépatite C est connue depuis 1989. Avant cette date les hépatites liées à ce virus étaient dénommées non A non B

L'hépatite C en chiffres

L'hépatite C est une maladie relativement fréquente. Dans le monde, 180 millions de personnes sont porteurs chroniques du virus de l'hépatite C (VHC) et 3 à 4 millions de personnes sont nouvellement infectées chaque année.

En France, 367 000 personnes sont infectées par le VHC dont 232 000 sont atteintes d'une hépatite chronique C. **On enregistre entre 2 700 et 4 400 nouvelles contaminations et 3 600 décès par an**. 43 % des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C ignorent qu'elles sont porteuses du virus.

L'évolution de la maladie

On distingue 2 phases de la maladie :

- aigüe : dans les 6 mois suivant la contamination
- chronique : lorsque la maladie évolue depuis plus de 6 mois avec la persistance d'une multiplication virale.

Le taux de guérison spontanée au stade aigu (sans traitement médicamenteux) est en moyenne de 30%.

Les symptômes d'une infection due au virus de l'hépatite C sont identiques à ceux de l'hépatite B (état grippal, ictère…). Dans la plupart des cas (70 % à 80 %), le virus se développe sans manifestation clinique apparente avec, après plusieurs années des conséquences potentiellement graves, notamment la cirrhose dans 20% des cas et le cancer du foie (incidence 5% /an), en l'absence de traitement antiviral.

La prévention

Il n'existe pas de vaccin pour protéger contre le virus de l'hépatite C.
Aujourd'hui la majorité des contaminations ont lieu lors de l'usage de drogues par voie intraveineuse ou intra-nasale (échange de paille), de tatouages ou de piercings.

Les causes des expositions

Le VHC se transmet principalement par contact direct avec du sang ou des produits sanguins contaminés.

Un quart des hépatites C sont dues aux transfusions de produits sanguins réalisées avant 1992 (sang, culots globulaires) et avant 1990 aux produits coagulants. Grâce à la sélection des donneurs, au dépistage systématique chez les donneurs de sang et à des procédés d'inactivation, le risque de transmission de l'hépatite C par transfusion est quasiment éliminé aujourd'hui. Mais pour un grand nombre de ceux qui ont été contaminés lors de transfusion avant 1992 et qui ne sont pas dépistés, la maladie peut continuer de progresser.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

L'usage de drogues (par voie intraveineuse, par sniff ou fumées) représente aujourd'hui la principale cause de contamination par le VHC (44**%** des nouveaux cas annuels) du fait du partage du matériel entre consommateurs (paille, seringue, cuillère, coton, eau, garrot, pipes à crack…). A la différence du VIH qui a une durée de vie à l'air libre de quelques minutes, **le VHC peut résister plusieurs jours.**

Le VHC peut se transmettre à l'occasion de la réutilisation d'instruments qui ont pu être en contact avec le sang d'une personne infectée et qui n'auraient pas été correctement stérilisés, lors de certaines pratiques telles que le tatouage, le piercing, la scarification, lors de certains soins médicaux (cathétérisme cardiaque, endoscopie, hémodialyse…) ou esthétiques (épilation électrique, contour par tatouage)…
Pour éviter ces risques de transmission, l'application de nombreuses mesures a été imposée aux professionnels de santé concernés parmi lesquelles : le respect des précautions d'hygiène, la désinfection et la stérilisation adaptée, l'utilisation de matériel à usage unique.

Le risque d'infection par voie sexuelle est très rare, lié à des pratiques impliquant des saignements.

Le risque de transmission du VHC de la mère infectée à l'enfant est également très faible, moins de 5% (mais davantage si la mère est atteinte d'une coinfection hépatite C et VIH).

Il n'y a aucun risque de transmission dans la plupart des gestes de la vie quotidienne : s'embrasser, manger ensemble, partager le même verre, se serrer la main, etc., sont des activités sans risque d'infection. Il faut simplement éviter le partage de certains objets personnels tels que rasoir, brosse à dents, coupe-ongles…

Les Traitements

Le traitement ancien associait interféron pégylé sous formes d'injections sous cutanées hebdomadaires et ribavirine sous forme de comprimés ou gélules.
La durée du traitement variait de 24 à 48 semaines en fonction de la variété du virus (génotype) avec des effets indésirables fréquents et parfois sévères. De plus, le traitement n'était efficace que dans la moitié des cas.

Les nouveaux traitements (Sofosbuvir, Simeprevir, Daclatasvir, Ombitasvir/Paritaprévir/Ritonavir, Dasabuvir, Ledipasvir) qui ont obtenu l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) depuis 2014 associés entre eux ou non sont **beaucoup mieux tolérés, de durée plus courte** (8 à 24 semaines) et **d'une remarquable efficacité avec un taux de guérison atteignant 95%** selon la variété du virus.

L'arrivée en France en 2014 de ces **nouveaux antiviraux C, apporte** ainsi d'autres **solutions thérapeutiques pour tous les patients.** Le coût de ces nouveaux traitements restreint cependant l'accès aux soins des patients en les limitant aux patients ayant une maladie du foie avancée avec **une fibrose sévère (F2 sévère, F3 et F4).**

En conséquence, des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) ont été mises en place par les pouvoirs publics afin d'améliorer l'organisation des soins et permettre aux patients les plus atteints de bénéficier de ces molécules en priorité.

Une ouverture de ces indications de remboursement est souhaitable pour permettre à chaque patient de pouvoir guérir.

	Traitements anciens	Traitements actuels
Efficacité	60%	95%
Tolérance	Mauvaise	Bonne

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

L'Education Thérapeutique du Patient pour l'accompagner pendant le traitement et réduire l'impact de la maladie.

Les effets indésirables sont nettement moins présents. Toutefois il peut persister de la fatigue, de l'anxiété, des épisodes dépressifs, des lésions cutanées, des anémies, des troubles du sommeil, de la concentration ou de la mémoire.
Etre aidé et accompagné par son entourage, par des travailleurs sociaux, l'association de patients, des médecins et une infirmière est parfois indispensable pour repenser ses projets familiaux et professionnels, ou simplement veiller à l'adhésion du patient dans son plan personnalisé de soins. **C'est tout l'enjeu aujourd'hui de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP).**

Un patient accompagné grâce à l'ETP est un patient qui augmentera ses chances de guérison et qui de ce fait **coûtera moins cher à la sécurité sociale** à moyen terme.

Sources :

1. 2002 EASL International Consensus Conference on Hepatitis B
2. InVS, Prévalence des hépatites B et C en France en 2004
3. DREES, mars 2006, La prise en charge des patients atteints d'hépatite C chronique
4. BEH N°33, 5 septembre 2006
5. InVS, Surveillance nationale de l'hépatite C à partir des pôles de référence, Données épidémiologiques 2001-2007
6. BEH 20-21, 19 mai 2009
7. BEHweb N°1, 25 mai 2011
8. BEH 26-27-28 / 5 juillet 2011
9. BEH 29-30, 10 juillet 2012
10. Aide-mémoire Hépatite B – site OMS
11. Aide-mémoire Hépatite C – site OMS
12. RAPPORT DE RECOMMANDATIONS 2014 : "Prise en charge des personnes infectées par les virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C.

Plus d'information…

Rapport d'activité 2014

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace

http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/SELHVA_-_RAPPORT_D_ACTIVITE_2014.pdf

Etude Réseau Microstructures d'Alsace (RMS) / SELHVA

La vaccination contre l'hépatite B chez les usagers de substances psycho-actives (USPA)

L'étude démontre également qu'un partenariat équilibré entre le médecin hospitalier et la médecine de ville organisée en microstructures est une source d'enrichissement de la qualité des soins, ainsi que de la recherche clinique.

http://www.invs.sante.fr/beh/2014/11/pdf/2014_11.pdf

Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire de l'Institut National de Veille Sanitaire (INVs) du 13 mai 2014.

Prévalence, morbidité et mortalité associées aux hépatites B et C chroniques dans la population hospitalisée en France, 2004-2011

Hépatite B chronique : prise en charge en France entre 2008 et 2011

http://www.invs.sante.fr/beh/2014/12/index.html

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les Centres de Dépistage et de Vaccinations

Bas-Rhin

Structure	Lieu	Coordonnées	Horaires
CeGIDD*	Nouvel Hôpital Civil Niveau 0 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG	Tél. : 03 69 55 04 12 cegidd@chru-strasbourg.fr	http://www.chru-strasbourg.fr/poles/Specialites-Medicales-Ophtalmologie/Centre-Gratuit-dInformation-de-Depistage-et-de-Diagnostic-CeGIDD
CeGIDD	3 rue de Sarrelouis 67000 Strasbourg	Tél. : 03 68 33 87 60	http://www.bas-rhin.fr/solidarites/preventionsante/sante-et-depistage/infections-sexuellement-transmissibles-ist-hepatites-et-sida
CDIG pour les étudiants (Centre d'Information et de Dépistage du Sida et des Hépatites)	6 rue de Palerme 67000 Strasbourg	Tél. : 03 68 85 50 25	sur RDV
Centre de vaccinations internationales	1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG	Tél. : 03 88 11 63 76 ou Tél. : 03 88 11 63 77	http://www.chru-strasbourg.fr/poles/Specialites-Medicales-Ophtalmologie/Centre-de-Vaccinations-Internationales-CVI

*CeGIDD: Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine et les hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (IST)

Haut-Rhin :

Structure	Lieu	Coordonnées	Horaires
CeGIDD	**Hôpital Pasteur -** Dermatologie 39 avenue de la Liberté - 68000 Colmar	Tél. : 03 89 12 44 65 (secrétariat)	www.ch-colmar.fr
CeGIDD (ex CDAG)	**Hôpital Emile Muller Rez-de-chaussée / CE de Dermatologie** 20 avenue du Dr-René-Laennec - 68070 Mulhouse	Tél. : 03 89 64 61 85 (secrétariat)	Mercredi, Jeudi & Vendredi de 14h à 17h Appeler pour s'assurer des jours et horaires.
Service vaccinations	**Hôpital Émile-Muller Hépato-Gastro-Entérologie et Médecine tropicale - Vaccinations (conseils aux voyageurs)** - Rez-de-chaussée 20 avenue du Dr-René-Laennec - 68070 Mulhouse	Tél. : 03 89 64 70 38 (secrétariat)	www.ch-mulhouse.fr

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les contacts Presse

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (SELHVA)

M. Frédéric CHAFFRAIX	**Coordonnateur administratif**	06 62 80 53 74	Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr
Pr. Michel DOFFOEL	**Hépatologue, Coordonnateur médical**	03 69 55 04 82	Michel.Doffoel@chru-strasbourg.fr
Dr. François HABERSETZER	**Hépatologue, Coordonnateur de la RCP**	03 69 55 05 12	Francois.Habersetzer@chru-strasbourg.fr

Association de patients Alsace, Lorraine

23 rue de la Première armée - 67000 Strasbourg
03 88 24 26 01
http://alsace.soshepatites.fr

Mme Carmen HADEY,	**Vice-Présidente**	06 60 97 95 38	Carmen.Hadey@soshepatites.fr
Mme Marie-Jeanne LEIRITZ	**Responsable Haut-Rhin**	06 79 48 15 31	haut-rhin@soshepatites.fr
Mme Lisa DIETRICH	**Chargée de Projet en Promotion de la Santé**	03 69 14 60 38	Lisa.Dietrich@soshepatites.fr
Mme Elodie BANNWARTH	**Chargée de Missions en Accompagnement de la Personne**	03 69 14 60 38	Elodie.Bannwarth@soshepatites.fr

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr